

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EXPLOITATION DU « PÔLE PETITE ENFANCE »

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - CANDIDATURE

Identification de l'autorité délégante :

COMMUNE DE MONTLUEL - Hôtel de ville
85 avenue Pierre Cormorèche
01120 MONTLUEL
Tél. : 04 78 06 06 23 - Fax : 04 72 25 97 19

Objet du contrat : Convention de délégation de service public de l'exploitation du Pôle Petite Enfance sous la forme d'un contrat d'affermage (articles L 1411-1 et suivants du CGCT.)

La Commune de Montluel dans le cadre de ses missions de service public de proximité, confie au délégataire la gestion de son Pôle Petite Enfance, intégrant les activités suivantes :

- Un équipement multi-accueil ;
- Un relais d'assistantes maternelles (RAM) ;
- Un lieu d'accueil enfants - parents (LAEP).

Durée du contrat : 24 mois

Procédure de passation : Procédure restreinte avec une phase de candidature et une phase d'offre

Lieu d'exécution du contrat : 1 site sur la commune de Montluel situé au 25 passage de l'Arc - Parc Bellevue à MONTLUEL (01120).

Caractéristiques essentielles du contrat : Cf. règlement de la consultation

Le délégataire devra assurer l'ensemble des missions de service public afférentes à l'exploitation des activités du Pôle Petite Enfance. Il s'agit de mettre en œuvre des modes d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans et d'en assurer la gestion et le fonctionnement et de proposer des activités d'accueil évoluant en fonction de la dynamique des demandes et des besoins (effectifs, pédagogiques et matériels) des enfants.

Critères de sélection des candidatures : conformément au Décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de

concession, la commission de Délégation de service public dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen des candidatures c'est-à-dire des garanties professionnelles et financières, du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité de usagers devant le service public, de la motivation et des références du candidat (le candidat soumettra un mémoire qui présente l'organisme et ses activités).

Le candidat devra produire à l'appui de sa candidature les documents énoncés dans le règlement de consultation.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Aucun dossier de consultation n'est à retirer à ce stade de la procédure. Il s'agit pour l'instant d'un appel à candidatures.

Le règlement de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur de la Commune : <https://marchespublics.ain.fr>.

Date limite de réception des candidatures :

Mercredi 6 mars 2019 à 12h00

Le dossier devra être rédigé en langue française, sera transmis en recommandé sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Service marchés publics - hôtel de ville,
85, avenue Cormorèche - 01120 Montluel.

L'enveloppe extérieure portant la mention « **Projet de délégation de service public local « Pôle Petite Enfance - Ne pas ouvrir** ».

Le candidat peut également déposer son dossier sur le profil acheteur de la commune : <https://marchespublics.ain.fr>

Renseignements d'ordre administratif et technique :

Cf. règlement de la consultation

Introduction des recours : Cf. règlement de la consultation

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le Mardi 5 février 2019